

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

REUNION COMMUNE DES DEUX CONSEILS D'ECOLLES DU RPI BOULLERET - SAINTE GEMME
du jeudi 15 novembre 2018

Adresser : - 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire aux maires

NOM	PRESENT	EXCUSE
M. Philippe JOLY, Inspecteur de l'Education Nationale		X
Directrice de l'école - Présidente : MAUPAS Nathalie	X	
Maîtres de l'école : LHERBET Virginie, JORSIN Fabienne, MARECHAL Carole, ROBIN Fanny, DELCOURT Noémie, MARCHER Charline	X	MARECHAL Carole
Directrice de l'école de Ste Gemme : CORMIER Sophie		
Représentant du RASED : LOMBARD Suzel (psy. Scolaire)		X
Représentants des parents d'élèves titulaires : BAZIN Stéphanie, HERRAULT Cécilia, FRISSON Lucie, VERGNAUD Yvonnice, CHAUVEHEID Florence	X	VERGNAUD Yvonnice
Maire des communes : BELLANGER Christine, BILLAUT Jean-Louis	X	
Conseillers municipaux : RAIMBAULT Agnès, REVERDY Nelly	X	
Délégués départementaux de l'Education nationale : GOUMAIN Christian	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du RASED		X
Médecin scolaire		
Infirmière scolaire		
Assistante sociale		
ATSEM : BONNARD Stéphanie, PABIOT Corine	X	BONNARD Stéphanie
Maître de l'ELCO		
EVS/AESH : DOMENGER Chantal, ATLAN Stéphanie	X	
Personne privée		
Représentants des parents d'élèves suppléants : DUFAY Rudy, FACHARD Gaëlle	X	
Conseillers municipaux : ROUSSET Jean-François, PINARD Laurent, REZARD Jean-Paul, VINCK Gaëlle, REGOUBY Elodie		REGOUBY Elodie, ROUSSET Jean-François

Procès-verbal établi le novembre 2018

La présidente, directrice de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : N. MAUPAS

Nom : S. CORMIER

ORDRE DU JOUR

Approbation d'un Conseil d'Ecole unique pour le Regroupement pédagogique.
Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 25/06/18.
Rôle et attribution du conseil d'école, présentation du règlement intérieur de ce conseil.
Point sur la rentrée 2018 : Effectifs, organisation pédagogique.
Présentation de l'avenant du projet d'école 2018-2019.
Présentation des résultats des évaluations CP et CE1.
Approbation du règlement intérieur et de ses annexes.
Présentation des PPMS, bilan des exercices PPMS et incendie.
Bilan succinct de l'Amicale des Parents d'Elèves.
Présentation des activités périscolaires.
Bilan financier de la caisse de l'école de Boulleret (JSB-USEP) et de la coopérative scolaire de Ste Gemme.
Projets pour l'année en cours et bilan des sorties USEP.
Actions des municipalités.
Questions diverses.

Heure de début de séance : 18 h 30

Proposition de réaliser un conseil d'école commun au regroupement pédagogique Boulleret-Ste Gemme.

Approbation d'un conseil d'école unique pour le regroupement pédagogique Boulleret-Ste Gemme

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école (25/06/18)

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Cormier

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

1. PRESENTATION DU CONSEIL : SES MEMBRES/SON RÔLE :

Présentation du règlement du conseil d'école.

A noter : Chaque école du regroupement a organisé une élection pour élire ses délégués, comme l'an passé. Chaque Conseil d'école réuni a voté pour un Conseil d'Ecole unique au RPI.

Mme Maupas présente le règlement du conseil d'école, communiqué les jours précédents à l'ensemble de ses membres et rappelle la composition du Conseil, son rôle, ses attributions au sein de l'école.

Un procès-verbal du conseil d'école est dressé à l'issue de la réunion, adressé à l'inspecteur et aux maires, affiché sur les panneaux d'affichage des écoles. Mme Maupas demande si les membres du conseil d'école sont d'accord pour que le compte-rendu du conseil d'école figure sur le site internet de la mairie de Boulleret afin que tous les parents d'élèves en aient connaissance.

Approbation du règlement du conseil d'école

Pour
Contre
Abstention

2. POINT SUR LA RENTREE 2018 :

EFFECTIFS, ORGANISATION SCOLAIRE :

REPARTITIONS PAR CLASSE

REPARTITION 2018-2019	
CM1/CM2 (Fanny ROBIN)	13+12 = 25
CE1 / CE2 (Nathalie MAUPAS) (Carole MARECHAL le vendredi)	5 + 21 = 26
CP / CE1 (Sophie CORMIER et Charline MARCHER)	5 + 17 = 22
GS / CP (Virginie LHERBET)	14+10 = 24
PS/MS (Fabienne JORSIN)	15+16 = 31

Z.I.L. : Noémie Delcourt

A noter, un nouvel élève inscrit en mairie et accepté le lundi 19 novembre, en PS. Ce qui fera un total de 129 élèves sur le RPI Boulleret-Ste Gemme. Moyenne par classe : 25,8

Les effectifs sont importants. L'Inspection Académique procédera à une prévision des effectifs pour la rentrée 2019, dès la semaine prochaine.

Les classes du RPI étant composées de cours doubles, avec des effectifs élevés, elles deviennent des classes plus difficiles à gérer. A noter, en 2017, 23 naissances ont été enregistrées à Boulleret, 4 à Ste Gemme. Le conseil d'école souhaiterait sensibiliser la direction académique quant à l'ouverture d'une classe supplémentaire.

4. PRESENTATION DE L'AVENANT 2018-2019 DU PROJET D'ECOLE :

Mme MAUPAS précise que les APC (Activités pédagogiques Complémentaires) ont lieu le mardi et/ou le jeudi à l'école de Boulleret de 16h30 à 17h30 et le mardi de 16h15 à 17h15 du 2/10/18 au 18/12/18 pour l'école de Ste Gemme et le lundi de 16h15 à 17h15 du 7/1 au 18/03. A noter que les APC cette année sont consacrées à la lecture suite à une volonté ministérielle. Les activités proposées sont souvent des jeux, elles varient pour mobiliser l'attention des élèves, pour leur donner le goût de lire. Le petit groupe de travail permet d'installer une relation différente avec les élèves

Un nouveau projet d'école sera rédigé cette année scolaire et entrera en vigueur à la prochaine rentrée.

Mme Maupas présente les modifications apportées au projet d'école 2016-2019.

Pour l'avenant 2018-2019 du projet d'école, a été ajoutée dans les leviers : la présence de la remplaçante ZIL permet d'avoir une enseignante supplémentaire, elle apporte des aides spécifiques aux élèves, fait de la co-intervention en classe, propose des activités supplémentaires.

Dans les freins ont été constatés le manque d'autonomie des élèves et des difficultés de la motricité fine.

Différentes actions ont été proposées par l'équipe : Silence, on lit ! (10 min de lecture plaisir de 13h30 à 13h40) en lien avec le collège de rattachement de Cosne.

La découverte de la lecture plaisir : des élèves lisent des textes aux plus jeunes, certains iront lire à des personnes âgées de l'EPHAD de Boulleret. (fiche action offrir une lecture)

Participer à des actions de développement durable. Le RPI est engagé depuis plusieurs années dans cette démarche et souhaiterait obtenir le label Eco-Ecole. Le thème qui a été retenu est la gestion des déchets puisque différentes actions sont menées dans ce sens par les enfants.

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a émis un avis favorable à l'avenant du projet d'école.

Approbation de l'avenant 2018-2019 du projet d'école

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

5. PRESENTATION DES RESULTATS DES EVALUATIONS CP et CE1

Présentation des évaluations nationales CP :

- Un petit groupe de CP (5 enfants) à Ste Gemme a passé ces évaluations. En français, une seule difficulté, la connaissance du son et du nom des lettres (évaluation sur les acquis de la grande section). En mathématiques, aucune difficulté particulière n'est apparue.
- A Boulleret, les remarques sur les résultats des élèves sont les mêmes.
Les enseignantes ont observé des erreurs dans les résultats des élèves communiqués par le logiciel, elles ont voulu les corriger mais le serveur en ligne sur lesquels elles devaient les rentrer étant fermé, elles n'ont pas pu les corriger. C'est la première année que les évaluations nationales sont présentées sous cette forme, les enseignantes n'avaient pas à corriger les exercices.

Présentation des évaluations Ce1 :

En ce1, les élèves ont rencontré quelques difficultés pour écrire des mots dictés et en calcul mental.

Les enfants ont globalement obtenu de bons résultats.

6. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Les membres du conseil prennent connaissance des règlements intérieurs des écoles de Ste Gemme et de Boulleret et de leurs annexes, chartes de la laïcité, chartes internet. Un ajout concernant les téléphones portables et autres objets connectés a été apporté aux règlements intérieurs. Ces documents seront portés à la connaissance des familles qui devront les signer par l'intermédiaire de pochettes qui circuleront entre les enfants afin d'éviter les nombreuses photocopies et le gaspillage de papier. Lecture est faite des différentes annexes.

Approbation des règlements intérieurs des écoles de Boulleret et de Ste Gemme

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

7. PRESENTATION DES PPMS MISE EN SURETE et PPMS ATTENTAT/INTRUSION PUIS BILAN EXERCICES PPMS ATTENTAT/INTRUSION et INCENDIE :

Mme Maupas présente la fiche d'informations aux familles relative à la mise en sûreté des élèves. Elle questionne les maires quant à l'utilisation du service GEDICOM en place pour prévenir les populations lors d'alertes météo par exemple. Pourrait-il servir également à prévenir les familles lors de la mise en place du PPMS mise en sûreté ? Mme Bellanger précise que ce service n'existe plus à Ste Gemme.

M. Billaut annonce qu'il est toujours en place à Boulleret.

Présentation des PPMS des écoles de Boulleret et de Ste Gemme par les directrices.

Les directrices relatent le déroulement des exercices PPMS attentat/intrusion menés le vendredi 9 novembre à Boulleret et le 8 novembre à Ste Gemme. Les enfants ont réagi, dans l'ensemble, de façon favorable.

La durée de confinement chez les maternelles a été de 10 min pour les PS-MS et de 12 min pour les GS-CP, les enfants devaient être cachés et silencieux. On entendait seulement les bruits de chaises. Deux oublis se sont produits : fermer les rideaux et éteindre la lumière.

En élémentaire, à Boulleret, la durée de l'exercice a été de 20 min dont 15 min de confinement. Tous ont constaté qu'il faisait très chaud. Les CE1-CE2 ont eu des difficultés à respecter le silence. Pour toutes les classes le signal a été entendu.

A Ste Gemme, les élèves ont confiné 15 min avec leurs deux enseignantes. Un problème pour la porte intérieure de la classe a été noté. Par contre les enfants ont été très calmes et sont restés bien cachés.

Les exercices d'évacuation incendie ont eu lieu le 21/09/2018 à Boulleret. Le temps d'évacuation a été de 58 secondes en élémentaire et de 1 min 35 secondes, en maternelle. A Ste Gemme, l'exercice a eu lieu le 08/11/2018. Le temps d'évacuation a été de 58 secondes. Les exercices se sont déroulés dans le calme, de manière efficace.

8. BILAN SUCCINCT DE L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) :

L'APE organise la garderie scolaire et propose diverses manifestations tout au long de l'année ainsi que des ventes d'objets :

Loto le 11 novembre qui fut une belle réussite, la salle du foyer rural affichait complet

Action : vente de sapins de Noël qui seront distribués le 30 novembre lors d'une fête de Noël. Différents stands et des surprises seront proposés

Une soirée dansante en mars

Une boum à Ste Gemme

La fête de l'école le 30 juin

L'APE œuvre chaque année avec un vrai dynamisme très profitable aux enfants de l'école. Elle apporte un soutien financier aux différents projets pédagogiques. Cette année encore l'APE verse 4000 euros à la coopérative scolaire.

9. ACTIVITES PERI-SCOLAIRES :

La Maison des jeunes propose des activités le mercredi, le soir et durant les vacances scolaires.

Elle met en place de l'aide aux devoirs, tous les soirs de la semaine. Une réunion d'échanges, constructive, sur ce sujet, a eu lieu entre les animatrices de cette structure et les enseignantes.

10. BILANS FINANCIERS :

Caisse de Ste Gemme, un chèque de 400 € a été offert par le comité des fêtes pour la sortie au moulin de Maupertuis. Mme Cormier renouvelle ses remerciements au comité des fêtes.

Coopérative au niveau de Boulleret : le solde en banque est de 6407 euros 41 centimes. Le chèque de 5000 € de l'APE sera réparti par les enseignantes en fonction des différents projets de classes.

Mme Maupas annonce que les enseignantes ont décidé de clôturer l'association JSB USEP et d'affilier l'école de Boulleret aux coopératives scolaires de l'OCCE afin d'avoir un meilleur cadre juridique.

Les mandataires seront Mme Lherbet et Mme Jorsin.

11. BILAN DES ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE EN COURS :

➤ Rencontres USEP du 1^{er} trimestre :

- découverte sports nouveaux CE1 au CM2 le 8/10/2018 au stade de Boulleret.
- randonnée pédestre des écoles le 19/10/2018 à Thauvenay.
- Jeux traditionnels cycle 2 le 06/12/2018 au gymnase de Boulleret.
- basketball cycle 3 le 11/12/2018 au gymnase de Boulleret en dehors du temps scolaire

Comme l'an passé, Mme Lherbet participe au projet « école et cinéma ». Trois projections seront proposées : la 1^{ère}, le 13 novembre « les aventuriers »

Les élèves du RPI ont participé activement aux commémorations du 11 novembre : travail sur l'exposition de Boulleret labellisée centenaire 14-18, réalisation de portraits de Poilus portant les noms des Boulleréens morts lors de la 1^{ère} guerre mondiale, chant de deux couplets de La Marseillaise, lectures

A Ste Gemme, une recherche par rapport aux soldats morts lors de la première guerre a été réalisée. 18 familles ont été retrouvées. Les élèves ont été accueillis en mairie pour découvrir ce travail. Une nouvelle manifestation aura lieu le 23 novembre, accompagnée d'un repas. Les élèves ont été invités à y participer.

Les classes de cycle 2 et 3 terminent les séances de piscine le 30 novembre.

A noter, beaucoup de parents bénévoles ont passé les agréments vélos et natation. Les enseignantes remercient tous ces accompagnateurs sans qui les séances n'auraient pas lieu.

- Le père Noël sera présent en maternelle et à Ste Gemme. En primaire et à Ste Gemme, les Maires des communes procéderont à la distribution des livres de Noël.
- Mme Robin présente le projet pédagogique et la sortie avec nuitées en Pologne
- Mme Lherbet présente un autre projet, « les 100 jours », qui consiste à faire compter les jours d'école aux enfants. Il vient renforcer le travail de numération grâce à la manipulation de pailles représentant les jours et la découverte de groupements par 10. Le centième jour, c'est-à-dire le 5 avril, toutes les classes du RPI seront invitées à l'occasion d'une fête, à réaliser des défis, des collections, des épreuves sportives et artistiques sur le thème de 100. Les parents seront également conviés. Une exposition au complexe sportif clôturera ce projet.

12. ACTIONS DES MUNICIPALITES :

Mme Bellanger annonce la décision du conseil municipal en faveur d'un regroupement pédagogique concentré c'est-à-dire le transfert de la classe de Ste Gemme à Boulleret. Elle précise que ce fut une décision très difficile à prendre car cela engendre la fermeture de l'école de Ste Gemme. Le vote a eu lieu au mois d'octobre pour une fermeture de l'école en juillet 2019. M. Joly, Inspecteur de l'Education Nationale a été prévenu. Cette décision a été prise pour répondre à des objectifs pédagogiques et par rapport à la sécurité.

Il a été demandé par le conseil municipal que l'on puisse donner un nom à l'école de Boulleret où les enfants de la commune pourront faire leur scolarité dans de très bonnes conditions. Il demande également que soient maintenues des manifestations sur Ste Gemme comme la randonnée, la boum... Mme Bellanger précise que la commune de Ste Gemme n'aurait pas pu bénéficier de subventions que ce soit pour le projet écoles numériques ou pour la remise aux normes de l'école. Il faut maintenant trouver un nouvel emploi pour l'employée municipale et lui laisser le temps de se projeter. La préfecture est au courant de la décision des élus depuis vendredi.

Mme Bellanger informe qu'il n'y aura plus de problème avec la proximité des vignes.

Elle conclut que c'est une page qui va se tourner pour le village.

Mr Billaut souligne qu'il s'agit d'une décision courageuse et précise qu'un nom sera donné à notre école ainsi que des noms de classe.

La salle qui accueillera la classe transférée sera repeinte.

En ce qui concerne les travaux de rénovation énergétique des bâtiments de l'école élémentaire, du retard a été pris à cause des nids d'hirondelles qui ne peuvent être détruits que dans certaines conditions et avec des autorisations. M. le maire s'excuse pour ce retard et les gênes qu'il engendre.

Le chantier de la nouvelle école maternelle avance. Le 8 octobre a eu lieu la pose symbolique de la première planche de bardage.

M. Billaut propose aux membres du conseil d'école de venir visiter le chantier un samedi matin s'ils le souhaitent.

Au niveau de l'informatisation de l'école, l'entreprise Médiaself a été sollicitée pour travailler sur le projet ENIR 2 (Ecoles numériques innovantes et ruralité) en collaboration avec les municipalités et l'équipe enseignante.

Ce projet est subventionné par l'Etat à 50 % de la dépense engagée avec un plafond à 7000 euros. Pour le RPI le projet s'élève à environ 20 000 euros. Quatre classes seraient équipées d'un vidéoprojecteur interactif, de tablettes, d'ordinateurs portables, d'un tableau blanc. La classe des PS bénéficierait également de tablettes, d'ordinateurs, de vidéoprojecteur.

Le fonds de bibliothèque va être renouvelé, l'Etat subventionne ce projet pour 1500 euros. En contrepartie, les communes doivent également participer au financement à la hauteur de leur choix. Depuis le 1^{er} septembre, les familles peuvent régler leurs factures de cantine par internet, sur Tipi.

M. Billaut rappelle que les voitures ne peuvent stationner ni devant l'école, ni devant la cantine.

13. QUESTIONS DIVERSES :

Il n'est pas parvenu de question avant le conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h12.